Axes Fiches	Actions
	Action 1.1 : Favoriser la création d'un groupe de travail au sein des CLSM sur le thème des CPS
F1 Développer les compétences psychosociales	
	Pilote(s) : coordinateur CLSM et coordinatrice santé mentale Action 1.2 : Réaliser un état des lieux des sites volontaires pour développer et conduire un projet CPS : école, collège, centre de loisir, centres sociaux culturels.
	Pilote(s): coordinateur CLSM
N .	• Action 1.3 : Former des professionnels volontaires au développement des CPS sur ces sites volontaires
	Pilote(s): opérateur de formation
1 Demonstraic la bion être montel	Action 1,4 : Mettre en œuvre un programme sur les sites volontaires notamment sur Oléron
i 1 Promouvoir le bîen être mental, venir et repérer précocément la F2 Prévenir le suicide	Pilote(s) : responsables d'établissement : école, mission locale, centre social Action 2.1 : mettre en œuvre le plan prévention suicide
ffrance psychique et prévenir le	Pilote(s): coordinateurs santé mentale
cide	
F14 Promouvoir une coordination et une cuture commune en santé mentale	Action 14.1: Création d'un Groupement de coopération sanitaire en santé mentale (GCS) pour mener des actions de coordination à l'échelle départementale
	Pilote(s) : GCS Action 14.2 : Poursuivre l'installation des CLSM sur l'ensemble du département
	Pilote(s): collectivités territoriales
	 Action 14.3 : Mener une réflexion sur les modalités à mettre en œuvre pour sécuriser le parcours de la personne et la désignation d'un référent
	Pilote(s): GCS
	Action 14.4: Améliorer la lisibilité des dispositifs en santé mentale : Più 4 (2) PTE : 4 (2) PTE : 4 (2) PTE : 4 (3) PTE : 4 (4) PTE :
	Pilote(s): PTA et CLSM
F4 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins des adolescents et jeunes adultes	Action 4.2 : Mener une réflexion sur l'adaptation des services à la prise en charge des 16-18 ans par les CH du département
	Pilote(s) : CH
	 Action 4.3: Créer une instance départementale pour adolescents « instance éducative et psychiatrique » qui réunirait les acteurs de la psychiatrie, de l'ASE, de la PJJ et de l'Education nationale, les ESMS, la MDA et familles (pouvoir d'agir des usagers)
	Pilote(s): ARS et CD
	 Action 4.6 : Développer des outils de repérage, d'évaluation et de partage d'information en santé (documents partagés, outils numériques, réunions de concertations cliniques-éducatives)
	Pilote(s): GCS, Ireps
F5 Développer les dispositifs spécifiques pour la prise en charge des personnes en	Action 5.3 : Favoriser la coordination départementale entre des dispositifs santé mentale/précarité (ex. réunion départementale des PASS)
situation de précarité souffrant de troubles psychiques	read to a state of the coordinate of the coordin
	Pilote(s): opérateurs santé mentale/précarité, CLSM, GCS
	 Action 5.5; Mener une réflexion sur la mise en place un guichet unique (type SIAO élargi) pour améliorer l'orientation et les parcours de soins des personnes souffrant de troubles psychiques => inclure des compéten médicales spécialisées pour une meilleure coordination entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux
	Pilote(s): ARS, DDETS
F6 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins du public migrants	Action 6.A.2: Mettre à disposition de la PTA les outils nécessaires à l'évaluation et à l'orientation; formation, cellule ressource d'un réseau de professionnels ayant une compétence dans le champ du psycho-traumatism
Fo Favoriser Lacces ad diagnostic et aux soins du public fingrants	/ ou transculturel, annuaire des interprètes Pilote(s) ; le réseau départementale santé mentale / migrants
	Action 6.A.4: Envisager des liens privilégiés pluri-professionnels entre la pédiatrie, la psychiatrie infanto-juvénile, les PASS, les médecins généralistes, les services de santé scolaire, la PMI pour les situations des enfants
	0 à 18 ans (commission cas complexes, réseau santé mentale, CLSM, outils numériques de partage d'information)
	Pilote(s): groupe départemental santé mentale et migrant et CLSM • Action 6.A.5: Organiser des réunions d'information auprès des élus et des professionnels de santé libéraux pour favoriser la compréhension des parcours migratoires des familles et des personnes et faciliter l'accessibili
	des soins de qualité
	Pilote(s): groupe de travail du réseau départemental santé mentale migrants en lien avec l'association des passagers du temps 17
	 Action 6.A.6: Evaluer l'action expérimentale de l'équipe mobile départementale de coordination et de soutien aux migrants (consultations en santé mentale) complémentaire aux dispositifs de droit commun Pilote(s): l'association les passagers du temps 17 et les CH en coordination avec le groupe santé mentale migrants dans l'attente d'un portage hospitalier
	 Action 6.B.1: Étude de faisabilité de la mise en place d'un réseau départemental d'interprétariat et de médiation culturelle, au regard du potentiel local ; identifier les professionnels et bénévoles formés ou à forme
	intéressés pour intégrer ce réseau
	Pilote(s): GCS, Service Observation études DREETS en lien avec le réseau départemental santé mentale migrants
	• Action 6.C.1 : Organiser des ½ journées d'information, de sensibilisation et d'échanges entre professionnels Pilote(s) : réseau départemental santé mentale / migrants
	Action 6.C.3 : Sensibiliser et accompagner, le cas échéant, les institutions (hôpitaux, Département, Éducation Nationale) à la mise en place de formations spécifiques en interne sur la santé mentale et les migrants
	Pilote(s): GCS et réseau départemental santé mentale / migrants
F7 Aller vers les publics connaissant des conduites addictives	Action 7.6 : Favoriser la création d'un groupe de travail Addictologie au sein des CLSM en fonction des besoins du territoire (coordinateurs CLS/CLSM)
2 Carantis des parcours de sains F8 Améliorer la prise en charge sanitaire des publics connaissant des conduites	Pilote(s): CLSM
2 Garantir des parcours de soins readmentrer la prise en charge sanitaire des publics connaissant des conduites ridonnés et soutenus par une offre addictives	 Action 8.2 : Créer une filière en addictologie sur les deux GHT
osychiatrie accessible, diversifiée et	Pilote(s): GHT
ualité F9 Améliorer la prise en charge des victimes de violences et prise en charge du psycho	
traumatisme	
F10 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins des personnes placées sous main de	Pilote(s): DDETS
justice	 Action 10.1: Organiser un groupe de travail sur les questions de santé mentale des personnes sous-main de justice associant les acteurs en charge du suivi de ce public spécifique
	Pilote(s):
F11 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins du public spécifique des personnes âgé	 Action 11.22 Développer la coordination des acteurs intervenant auprès de la personne âgée en organisant des temps de rencontres pluri-professionnels s'appuyant sur les comités d'animation territoriale de la PTA pour fluid les parcours, prévenir les ruptures, repérer les situations à risque et complexes, limiter les hospitalisations inadéquates
	Pilote(s): PTA
	Action 11.24 Développer la formation des intervenants à domicile au repérage des situations à risque de maltraitance, notamment au sein des couples vieillissants avec TND
E12 Dévalonner les dispositifs enécifiques pour la price en charge des personnes	Pilote(s): PTA, GCS et coordinateurs santé mentale
F12 Développer les dispositifs spécifiques pour la prise en charge des personnes en situation de handicap psychique	Action 12.1 : Réfléchir au développement de services favorisant le maintien à domicile
organism as menulous balendas	Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux

	F13 Développer les dispositifs spécifiques pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap lié aux troubles du spectre de l'autisme	• Action 13.1: Mener l'expérimentation conduite par le CEAA de Niort et l'hôpital Marius Lacroix pour mettre en œuvre des actions de dépistage, de repérage et de diagnostic des adultes accueillis en FAM et MAS non dédit TSA (ADAPEI 79, UNAPEI 17, APAJH), en vue de créer un dispositif départemental dédié en lien avec CAP Soins 17,
		Pilote(s): ESMS, GH La Rochelle-Ré-Aunis
		Action 13.2 : Rendre lisible l'articulation et la coordination de l'ensemble des dispositifs de diagnostic TSA pour les personnes de 0 à 20 ans (RECOLTE, plateforme TND, hôpital de jour)
		Identifier les CMPP spécialisés et engagés dans la filière TSA
		Pilote(s): Association ADEI
		Action 13.3 : Veiller à la mise en œuvre des PCPE et des POC
,	Pilote(s): CH, CMPP, PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées), POC (plateforme d'orientation et de coordination)	
	60	 Action 13.5: Poursuivre l'externalisation des unités d'enseignements des IME dont les unités d'enseignement TSA
A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux
	F18 Améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques ou de TND à des soins somatiques adaptés	• Action 18.2 : Développer au sein des politiques de prévention de la santé un volet spécifique à l'accès des publics ciblés aux soins somatiques
		Pilote(s) : CH, ESMS, collectivités territoriales, professionnels de santé
		Action 18,3°: Prendre en compte la dimension somatique autour du travail en réseau des professionnels de la santé, en lien avec les objectifs de l'action 3.2 de la fiche 3 sur le virage ambulatoire
		Pilote(s): CH
		Action 18.4 : Former le personnel des établissements de santé autorisés en MCO, en particulier au sein des services d'urgence, à l'accueil des patients en situation de handicap psychique, en lien avec les travaux du co
		de suivi de la charte Romain Jacob
	54	Pilote(s): CH, ESMS Action 18 5 - Péclicos une veille currèe des ESMS à partir des CLS sur l'accès des paragones en établissement à la désignation d'un médecin traitant
		• Action 18.5 : Réaliser une veille auprès des ESMS, à partir des CLS, sur l'accès des personnes en établissement à la désignation d'un médecin traitant Pilote(s) : CLS, établissements et services sociaux et médico-sociaux
	F15 Garantir l'accès et le maintien à domicile des personnes souffrant de troubles psychiques dont l'habitat psychique	Action 15.3 : Développer sur une échelle locale la concertation avec les bailleurs sociaux en amont des commissions d'attribution logement (CAL) avec des conventions opérationnelles en support
psychiques u	psychiques dont i habitat psychique	Pilote(s): Acteurs du CLSM
		• Action 15.4 : Développer les baux glissants avec soutien de l'accompagnement médico-social qui s'y rattache et garantie des risques locatifs (impayés de loyer, dégradations)
		Pilote(s): DDETS, CD
		Action 15.8 : Créer une conférence permanente, départementale, « santé mentale, habitat et logement » et des groupes de travail opérationnels territoriaux, interinstitutionnels et transversaux, en lien avec la conférence
		financeurs (thématique habitat, handicap, et personnes âgées)
		Pilote(s): GCS Action 15.0 Objectives les nortemprists développer évalues les actions notempert dans le sadre des conventions
		 Action 15.9 : Objectiver les partenariats : développer, évaluer les actions partenariales notamment dans le cadre des conventions Pilote(s) : Acteurs du CLSM
3 Promouvoir le rétablissement et		
réhabilitation psychosociale des	F16 Favoriser l'inclusion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques	 Action 16.1: Développer les clauses sociales sur le département : sensibilisation au recrutement de personnes souffrant de troubles psychiques dans le cadre de marchés publics
onnes sourrant de troubles		Pilote(s) : collectivités territoriales
niques : améliorer les conditions de		 Action 16,3: Dynamiser le dispositif « emploi accompagné » sur le territoire pour permettre un meilleur accès à l'inclusion professionnelle
et d'inclusion sociale et la		Pilote(s): MESSIDOR
enneté des personnes en situation		Action 16.4 : Former, informer et sensibiliser les millieux professionnels aux spécificités du handicap psychique
andicap psychique		Pilote(s): (proposition CAP Emploi), les professionnels de la santé mentale
		Action 16.5 : Organiser un FORUM sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique :
		inviter des employeurs potentiels notamment les SIAE, présenter des témoignages d'intégration réussie
		proposer des informations spécifiques sur les dispositifs d'insertion aux RH des entreprises.
		Pilote(s) : solliciter CAP EMPLOI pour organiser le FORUM
	F17 Promouvoir les pratiques et les dispositifs favorisant le rétablissement et la réhabilitation psychosociale (RPS)	Action 17.1 : Permettre l'accès sur l'ensemble du territoire à des parcours spécialisés sur le handicap psychique dans les CMP et antennes pour les populations spécifiques
		Pilote(s): CH
		Action 17.3 : Proposer à la MDPH un concours des hôpitaux pour l'évaluation des personnes en situation de handicap psychique en vue de raccourcir les délais d'instruction MDPH
		Pilote(s): MDPH, CH

Axes	Fiches	Actions
AXE 1 Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocément la	F2 Prévenir le suicide	 Action 2.21: Mettre en œuvre des formations adaptées à la situation départementale pour le repérage, l'orientation et la résolution de la crise suicidaire en lien avec la nouve stratégie nationale du Ministère de la santé et du groupement d'études et de prévention du suicide (GEPS) Pilote(s): coordinatrice santé mentale 17 Nord
souffrance psychique et prévenir le suicide		 Action 2,22: Développer des formations santé mentale vers les partenaires locaux pour favoriser le repérage précoce des enfants, des adolescents, des adultes en souffrar psychique
		Pilote(s) : coordinateurs santé mentale
	rs deployer i onte en sance mencale : poursuivre le virage ambulacoire, remorcer i ont	 Action 3.1 : Enrichir l'éventail des soins des CMP par une offre de soins de base plus complète sur l'ensemble des territoires du département en recrutant des professionnels formé
	en santé mentale sur le territoire et réduire les hospitalisations au long cours ou inadéquates	la réhabilitation psychosociale (RPS)
		Pilote(s): CH
-		 Action 3.2 : Consolider le maillage territorial des CMP en créant de nouvelles antennes de proximité en travaillant en étroite collaboration avec les acteurs de proximité et de premercours Pilote(s) : CH
	F6 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins du public migrants	• Action 6.B.2: Étudier les différentes modalités contractuelles envisageables (ex : protocole intra-hospitalier et/ou extrahospitalier de mise à disposition de professionnels de sa bilingues) complémentaires pour consolider et diversifier l'offre d'interprétariat Pilote(s) : GCS, DREETS en lien avec le groupe interprétariat
AXE 2 Garantir des parcours de soins	F7 Aller vers les publics connaissant des conduites addictives	Action 7.2 : Pérenniser l'offre de soin itinérante, au moyen d'un CSAPA mobile sur l'Ile d'Oléron, pour les personnes les plus démunies, afin de privilégier le parcours de soin et déviter les ruptures
coordonnés et soutenus par une offre		Pilote(s): Tremplin 17
en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité		Action 7.5 : Soutenir l'entourage des personnes : groupes de parole à destination des personnes et des familles sur les territoires, thérapie familiale, etc. (Tremplin 17, Cent hospitaliers, associations)
ac quante		Pilote(s): Tremplin 17, Centres hospitaliers
	F8 Améliorer la prise en charge sanitaire des publics connaissant des conduites addictives	• Action 8.1 : Créer un hôpital de jour de médecine en addictologie sur chacun des deux GHT
		Pilote(s): GHT
	F13 Développer les dispositifs spécifiques pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap lié aux troubles du spectre de l'autisme	Action 13.1 : Mener l'expérimentation conduite par le CEAA de Niort et l'hôpital Marius Lacroix pour mettre en œuvre des actions de dépistage, de repérage et de diagnostic d'adultes accueillis en FAM et MAS non dédiées TSA (ADAPEI 79, UNAPEI 17, APAJH), en vue de créer un dispositif départemental dédié en lien avec CAP Soins 17,
		Pilote(s): ESMS, GH La Rochelle-Ré-Aunis
	F18 Améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques ou de TND à des soins somatiques adaptés	• Action 18.1 : Pérenniser le bilan de soins somatiques CAP SOINS 17 et réfléchir à la création d'une seconde unité dans le sud du département (en particulier pour la prise en chai bucco-dentaire).
	soms somatiques adaptes	Pilote(s): CH
	F15 Garantir l'accès et le maintien à domicile des personnes souffrant de troubles psychiques dont l'habitat psychique	Action 15.5 : Poursuivre l'action IPSYDOM (intervention à domicile d'un psychiatre à domicile des personnes souffrant de troubles psychiques afin de les maintenir dans leur logeme ou de trouver des solutions plus adaptées, CH de La Rochelle)
payaniques done mastat payanique	,-,,	Pilote(s): ARS, CD
AXE 3 Promouvoir le rétablissement et F17 Promouvoir les pratiques et les dispositifs favorisant le rétablissement et la la réhabilitation psychosociale des réhabilitation psychosociale (RPS)		Action 17.4 : Développer les projets de recherche participative avec les personnes en situation de handicap psychique (ex : projet Stigmapro du CH de Jonzac)
ersonnes souffrant de troubles		Pilote(s): GCS, CH
sychiques : améliorer les conditions		Action 17.6 : Développer les programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP)
e vie et d'inclusion sociale et la		Pilote(s): CH et professionnels libéraux
itoyenneté des personnes en		Action 17.8 : Former le personnel à la RPS, au handicap psychique, au rétablissement en psychiatrie et à la lutte contre la stigmatisation
sitiuation de handicap psychique		Pilote(s): GCS
		Action 17.9: Consolider la démarche RPS des deux structures labellisées (CH de La Rochelle et CH de Jonzac) et bénéficier d'autres labellisations «structures de réhabilitation psychosociale de proximité » (CH de Saintes) sur le territoire Pilote(s): les CH, GCS

Axes Fiches Actions F3 Déployer l'offre en santé mentale : poursuivre le virage ambulatoire, renforcer l'offre Action 3.1 : Enrichir l'éventail des soins des CMP par une offre de soins de base plus complète sur l'ensemble des territoires du département en recrutant des professionnels formés à la réhabilitation psychosociale (RPS) en santé mentale sur le territoire et réduire les hospitalisations au long cours ou inadéquates • Action 3.2 : Consolider le maillage territorial des CMP en créant de nouvelles antennes de proximité en travaillant en étroite collaboration avec les acteurs de proximité et de premier recours Pilote(s): CH Action 3.3: Développer les modalités d'accès aux soins ambulatoires: hôpital de jour, Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP)... Pilote(s): CH * Action 3.4 : Développer des équipes mobiles s'inscrivant dans une démarche de réhabilitation psychosociale (RPS) pour les adolescents, les adultes et les personnes âgées notamment : CH de La Rochelle : Equipe Mobile d'Evaluation, d'Intervention et de coordination Handicap psychique et TSA (EMEICO) CH de Jonzac : Equipe Mobile de Soutien de Proximité et d'Accompagnement Interprofessionnel vers le Rétablissement (ESPAIR) Pilote(s): CH Action 3.5 : Créer un dispositif d'accueil et de crise pour une meilleure prise en charge de la gestion de crise : hospitalisation en urgence, évaluation et orientation (prise en charge somatique visant à éliminer les causes cliniques, organiques et toxiques contribuant au tableau clinique avant avis psychiatrique), mutualisation de bonnes pratiques Pilote(s): CH Action 3.6 : Développer les outils de télémédecine dans les ESMS et auprès des acteurs du premier recours Pilote(s): CH et ESMS F4 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins des adolescents et jeunes adultes Action 4.1 : Créer des équipes mobiles spécifiques pour le public adolescent sur l'ensemble du territoire de la Charente-Maritime: CH La Rochelle : une équipe mobile 12- 20 ans sur le territoire Marennes-Oléron CH Jonzac : une équipe mobile de prévention et d'accompagnement pour adolescents en difficulté (EMPAPADO) et une équipe mobile de dépistage et de suivi des phases prodromiques (public âgé de 16 à 25 ans présentant risque d'entrée dans la psychose et troubles bipolaires, troubles anxieux et troubles addictifs) CH Saintonge: renforcement des lieux-dits (CMP itinérants 12-18 ans), et création d'une équipe mobile pour adolescents sur les Vals de Saintonge et Saintonge Romane Pilote(s): CH Action 4.4 : Développer des antennes de la MDAJA sur l'ensemble du département pour répondre aux besoins de prévention de santé globale des jeunes et améliorer la lisibilité de l'offre pour les adolescents et les familles Pilote(s): CH La Rochelle Action 4.5 : Créer un CATTP Intensif adolescents (12-18 ans) situé à Rochefort Pilote(s): CH Action 4.7 : Réfléchir à la mise en place d'une petite unité assurant une prise charge intensive sanitaire et éducative pour les enfants et adolescents en situation complexe sur le département afin d'adapter les prises er Pilote(s): CH et ESMS F5 Développer les dispositifs spécifiques pour la prise en charge des personnes en Action 5.1 : Développer la mobilité des PASS et EMPP existantes situation de précarité souffrant de troubles psychiques Pilote(s): CH Action 5.2: Créer des PASS et EMPP sur les territoires non pourvus (notamment Vals de Saintonge pour la PASS et territoire Saintonge romane et Vals de Saintonge pour l'EMPP) Pilote(s): CH Action 5.4: Développer des dispositifs santé mentale pour les personnes en situation de précarité: LAM, LHSS, ACT, ACT PSY, ACT hors les murs, logement d'abord, maisons relais, résidences accueil Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux Action 6.A.1: Organiser un appui technique au sein du secteur hospitalier pour les médecins généralistes en nommant un médecin ou un cadre de santé référent départemental pour le public migrant pour une aide F6 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins du public migrants l'évaluation et à l'orientation des personnes concernées vers des prises en charge adaptées en fonction du territoire Pilote(s): CH La Rochelle, Saintonge et Jonzac Action 6.A.3: Organiser dans un même lieu, des consultations avec des médecins généralistes, psychologues, assistants sociaux, en présence d'interprètes Pilote(s): CH La Rochelle, Saintonge et Jonzac Action 6.B.2: Étudier les différentes modalités contractuelles envisageables (ex : protocole intra-hospitalier et/ou extrahospitalier de mise à disposition de professionnels de santé bilingues) complémentaires pour consolide et diversifier l'offre d'interprétariat Pilote(s): GCS, DREETS en lien avec le groupe interprétariat Action 6.B.3: Former les interprètes au travail spécifique des consultations transculturelles dans la prise en charge de patients et usagers migrants au niveau départemental Pilote(s) : association Ethnopies en coordination avec le réseau départemental santé mentale et migrants Action 6.C.2: Organiser un plan de formations interinstitutionnel et interprofessionnel sur le département AXE 2 Garantir des parcours de soins Pilote(s): GCS et réseau départemental santé mentale / migrants coordonnés et soutenus par une offre F7 Aller vers les publics connaissant des conduites addictives Action 7.1 : Déployer les dispositifs mobilité sur d'autres territoires ruraux Pilote(s): Tremplin 17, CAARUD AIDES, Centres hospitaliers en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité Action 7.3 : Mettre en place des consultations avancées et des actions de prévention sur des territoires ruraux dépourvus d'offre de soin Pilote(s): Tremplin 17, Centres hospitaliers Action 7.4 : Contribuer au dépistage du VHC (Virus hépatite C) et au suivi des personnes Pilote(s): Tremplin 17, Centres hospitaliers Action 7.7 : Développer la télémédecine : explorer l'accès à l'expertise addictologique pour tous les acteurs de santé Pilote(s): Centres hospitaliers Action 8.3 : Etudier la faisabilité de la création d'un SSR addictologie à Saint-Jean-d'Angély Pilote(s): CH de Saint-Jean-d'Angély Action 8.4 : Développer les consultations avancées d'addictologie Pilote(s): CH F9 Améliorer la prise en charge des victimes de violences et prise en charge du psycho-• Action 9.1 : Former les professionnels de terrain au repérage des enfants victimes de psychotraumas ainsi que des professionnels de terrain au repérage des symptômes du psycho traumatisme traumatisme Pilote(s): CH et réseaux de violences sexistes et sexuelles Action 9.2 : Former les professionnels des hôpitaux et les acteurs de santé de terrain aux techniques de soins spécifiques en psycho traumatisme (EMDR, Hypnose...) Pilote(s): CH et réseaux de violences sexistes et sexuelles Action 9.3 : Organiser/ identifier une filière d'accueil départementale des victimes de violences et prise en charge du psychotraumatisme avec l'installation d'antennes UMJ (unité médico-judiciaire) et victimologie au sein de chaque GHT Pilote(s): CH Action 11.1: Développer l'offre de soins en psychiatrie de la personne âgée dans le cadre des dispositifs hospitaliers (intra et extra hospitaliers) en mettant en place une articulation avec les gériatres pour un bilai F11 Favoriser l'accès au diagnostic et aux soins du public spécifique des personnes âgées gériatrique + une articulation avec les neurologues (maladies neurodégénératives, démences, troubles cognitifs, AVC)

Pilote(s): CH

Action 11.2 : Développer le maintien dans le lieu de vie ordinaire ou en ESMS des personnes âgées souffrant de troubles psychiques Développer des équipes mobiles de psychiatrie de la personne âgée Pilote(s): CH Développer la formation des intervenants à domicile (SAAD) à l'accompagnement et au soutien des personnes âgées handicapées psychiques à domicile Pilote(s): PTA. GCS et coordinateurs santé mentale Action 11.3 : Renforcer la prise en charge des personnes en EHPAD souffrant de troubles psychiatriques et souffrant de maladies neurodégénératives avec troubles du comportement sévères (MND) en développant les interventions des équipes mobiles de psychiatrie de la personne âgée des CH dans les EHPAD en développant les consultations psychiatriques en télémédecine et les liens avec les médecins coordinateurs des EHPAD en participant à la formation des professionnels des EHPAD (notamment psychologues, infirmiers et assistants sociaux) à la connaissance du handicap psychique, à la prévention et au repérage des troubles psychiatriques spécifiques en favorisant l'adaptation de l'offre en EHPAD aux personnes handicapées psychiques vieillissantes (unités spécifiques, accompagnement des professionnels...) Pilote(s): EHPAD, GCS • Action 12.2 : Favoriser l'adaptation de l'offre en EHPAD aux personnes handicapées psychiques vieillissantes : unités spécifiques, accompagnement des professionnels... (cf fiche 11 personnes âgées) Pilote(s): EHPAD Action 12.3 : Revoir les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique en établissement (FAM, FO, ESAT) Pilotes: gestionnaires médico-sociaux Action 12.4 : Développer des équipes mobiles pour personnes en situation de handicap psychique Pilote(s): CH Action 12.5 : Développer les lieux de répit pour personnes en situation de handicap psychique et les aidants Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux Action 13.4: Développer la création de petites unités spécialisées pour personnes adultes avec autisme sévère au sein des FAM /MAS Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux . Action 13.6 : Garantir des accompagnements pédagogiques adaptés pour les enfants et les adolescents souffrant de TSA y compris après 16 ans Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux Action 13.7 : Réaliser des formations interprofessionnelles et interinstitutionnelles TSA pour tous les partenaires concernés Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux, GCS Action 13.8 : Créer un SAMSAH pour adultes TSA Pilote(s): gestionnaires médico-sociaux F15 Garantir l'accès et le maintien à domicile des personnes souffrant de troubles . Action 15.1: Développement des dispositifs familles gouvernantes et les diverses formes d'habitat inclusif à venir psychiques dont l'habitat psychique Pilote(s): DDETS, ARS, CD Action 15.2: Poursuivre la création de Résidences Accueil, Maisons Relais, logements d'abord, ACT PSY... Pilote(s): DDETS, ARS Action 15.6: Renforcer l'Inter-médiation-locative, les services à domicile (dont SAAD, SAVS, SAMSAH, HAD...) Pilote(s): ARS, DDETS, CD AXE 3 Promouvoir le rétablissement et Action 15.7: Expérimenter un Service d'accompagnement à l'accès et au maintien à Domicile (SAMAD) a réhabilitation psychosociale des Pilote(s): ARS personnes souffrant de troubles psychiques : améliorer les conditions de Action 16.2 : Envisager la création de dispositifs tels que le CLUBHOUSE et sensibiliser les GEM existants à développer un volet insertion professionnelle vie et d'inclusion sociale et la F16 Favoriser l'inclusion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques Pilote(s): GEM et associations citovenneté des personnes en sitiuation F17 Promouvoir les pratiques et les dispositifs favorisant le rétablissement et la Action 17.2 : Réfléchir au développement d'équipes mobiles RPS pour ces publics spécifiques en tenant compte des besoins des territoires (ex : projet Equipe Mobile de Soutien de Proximité et d'Accompagnement de handicap psychique Interprofessionnel vers le Rétablissement ESPAIR du CH de Jonzac) réhabilitation psychosociale (RPS) Pilote(s): CH • Action 17.5 : Poursuivre le développement des groupes d'entraide mutuelle (GEM) Pilote(s): ARS Action 17.7: Développer la formation et le recrutement des médiateurs santé -pairs. Intégrer des médiateurs santé pairs et faire întervenir les patients experts dans les équipes de réhabilitation psychosociales e d'accompagnement (tel que le projet ESPAIR du CH de Jonzac) Pilote(s): les CH et ESMS